

BAPTISTE.—Au lieu de cinquante minots de blé que j'ai récolté l'an dernier, j'aurais donc eu cinquante-huit à soixante minots, si je n'avais pas eu l'imprudenc de le laisser mûrir tant qu'il a voulu ?

PAUL.—Et ce n'est pas le seul avantage que vous auriez retiré. La paille du grain coupé de bonne heure a aussi une bien plus grande valeur, comme nourriture des animaux. Cent bottes de cette paille valent cent seize à cent vingt bottes de celle du grain qui a été coupé trop tard, c'est-à-dire lorsqu'il est est parfaitement mûr.

BAPTISTE.—Bon Dieu ! comme j'en ai perdu du bien, par ma faute ! Je serais riche aujourd'hui, si j'avais été un autre Paul !

PIERRE.—Mais il y a-t-il encore d'autres avantages à couper le grain avant sa parfaite maturité ? Dites tout, car je veux tout savoir, mon ignorance m'a fait faire de trop grandes pertes.

PAUL.—Si vous perdez de quinze à seize par cent en coupant votre grain trop tard, vous perdez autant et quelquefois beaucoup plus par l'égrénage. Il est arrivé quelquefois que des cultivateurs ont perdu cinquante pour cent. Voyez à quelle perte énorme on s'expose en ne faisant pas sa récolte dans son temps !

BAPTISTE.—Mais ce n'est pas possible ! Paul, sauf votre respect, je crois que vous dites plus que la vérité ?

PAUL.—Mon ami, il vous est permis de douter de ma parole ; mais faites l'expérience de ce que je vous dis et vous verrez que je ne dépasse pas la vérité.

BAPTISTE.—Excusez-moi, Monsieur Paul, je ne voulais pas dire ce que j'ai dit ; je vous crois absolument. Ce qui m'a fait parler ainsi, c'est la peine que j'éprouve d'avoir tant perdu de grain depuis vingt-cinq ans que j'ai ma terre. Vous allez voir si ce n'est pas décourageant. Depuis que j'ai ma terre, j'ai récolté chaque année, l'une portant l'autre, cinquante minots de blé. D'après votre calcul, j'ai d'abord perdu, tous les ans, 8 minots pour avoir coupé trop tard, ensuite j'ai perdu autant par l'égrénage ; (comme vous voyez, je mets tout au plus bas), voilà donc 16 minots par année ; maintenant si je multiplie 16 par 25, me voilà avec la jolie somme ronde de 400. Quoi ! 400 minots de blé perdu par ma faute !... C'est autant de £150 à £200 jetés par les fenêtres, et moi qui en avait tant besoin !...

PAUL.—Mes amis, laissez là le passé pour ne songer qu'à l'avenir. Retenez bien ce que j'ai encore à vous dire : La rouille qui a ruiné tant de belles espérances, qui a quelquefois fait périr des champs entiers de blé, cette rouille, dis-je, fait ordinairement son apparition à une époque avancée, le plus souvent elle ne commence son œuvre de destruction que lorsque le blé est assez mûr pour être coupé, si vous ne le laissez pas arriver à sa parfaite maturité ; ainsi si vous suivez mes conseils, vous pouvez presque toujours éviter ses ravages.

PIERRE et BAPTISTE.—Ah ! Paul, que nous sommes heureux de vous connaître et de vous entendre !... Comme nous serions à l'aise aujourd'hui, si nous avions eu l'avantage de vous écouter plutôt... ah ! oui, nous allons essayer de réparer le temps perdu. Mais avant de nous séparer dites-nous encore

si le grain coupé avant sa parfaite maturité fait de bon grain de semence.

PAUL.—Non, le grain destiné à la semence ne doit être coupé que lorsqu'il est parvenu à l'état de maturité parfaite, tant pour assurer sa germination que pour préserver la récolte future de l'invasion de certaines maladies.

BAPTISTE.—En voilà assez pour me faire passer une nuit blanche ; non, je ne pourrai clore l'œil, tant j'ai de regret de ma conduite passée. Nous reviendrons demain, car je crois que vous n'avez pas fini sur ce chapitre.

PAUL.—Soyez plus courageux, mes bons voisins et qu'un bon sommeil, au contraire, répare vos forces.

(A continuer.)

Comme nous n'avons pas reçu l'*Histoire de la Quinzaine*, nous allons remplir l'espace qui lui est destiné par un article du *Leader* de Toronto, reproduit par le *Journal de Québec*, dans son numéro du 25 février dernier. Les réflexions que l'encombrement des professions libérales suggère à cette feuille sont très-justes et devront servir de guide à bien des étudiants, à leur sortie du collège.

« Il n'y a pas de doute que dans une société qui a des préentions à la civilisation, les professions légales et médicales doivent avoir leur place. L'accroissement des richesses et de la population les rend d'une nécessité absolue. Mais dans des parties de pays pauvres et peu habitées, elles deviennent une superfluité dont le peuple ne peut pas profiter pleinement. Pareillement, le marchand, le mécanicien, l'avocat et le médecin ne rendent pas le pays riche, mais c'est le pays riche qui les enrichit. Ils dépendent de l'accumulation de population. Ainsi, l'on peut aisément s'assurer jusqu'à quel point les membres de ces professions peuvent être supportés, dans n'importe quelle section du pays.

« Le Haut-Canada a une population de près de 1,500,000 âmes. Pour subvenir aux intérêts légaux de ces individus, il y a environ 533 avocats. A Toronto, il y avait en 1861, à peu près 146 avocats pratiquant ; à London, 28 ; à Hamilton, 36 ; à Kingston, 21 ; à Belleville, 16, et les plus petites villes en sont également bien pourvues. En allouant à chaque avocat \$800 annuellement, nous, haut-canadiens, sommes contribuables pour au moins \$426,400 par année, en faveur de nos avocats seuls.

« Ce qui est payé aux médecins, nous n'avons aucun moyen de nous en assurer.

« Il y a toute apparence que, dans peu d'années, nous, ou les avocats, seront dans une voie difficile. Chaque avocat a son bureau rempli d'étudiants. Quatre fois, dans l'année, les candidats pour la carrière légale se pressent à Osgoode Hall ; et, d'après le nombre de jeunes gens qui subissent l'examen préliminaire, nous avons de grandes raisons de craindre une grande surabondance d'hommes de loi. On voit les cultivateurs lancer leurs fils dans les professions libérales, les commis, dans le même but, abandonner les affaires mercantiles. On a l'air de croire qu'une profession est le beau idéal du bonheur terrestre. La matière commence à devenir sérieuse. Des jeunes gens, qui feraient d'excellents cultivateurs, ou d'excellents commerçants, traînent une misérable existence dans des bureaux de procureurs. La plupart d'entr'eux, quand ils ont terminé leurs cinq ans d'étude, ne peuvent entrevoir autre chose devant eux qu'une